

## Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES DÉCOUVREURS, tenue le mardi 25 février 2020, à 16 h 30, au Centre d'éducation des adultes du Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

### Sont présents :

BIGRAS-GÉNÉREUX, Zoé	représentante des groupes communautaires
DESSUREAULT, Éline	représentante du personnel enseignant
MASSARO, Adeline	représentante du personnel professionnel
POULIN, Alexandre	représentant du personnel enseignant
ROBITAILLE, Micheline	représentante du personnel de soutien
ROBITAILLE, Vivianne	représentante du personnel enseignant
SANGARÉ-CAPMARTIN, Annabelle	représentante des groupes communautaires
TREMBLAY, Suzie	représentante du personnel enseignant

### Est également présent :

Normand Lacasse,  
directeur

### Est invitée :

Lucie Guenette,  
gestionnaire  
administrative  
d'établissement

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Annabelle Sangaré-Capmartin, présidente, ouvre l'assemblée à 16 h 37 et souhaite la bienvenue à tous. Monsieur Normand Lacasse profite de l'ouverture de l'assemblée pour présenter madame Lucie Guenette, nouvelle gestionnaire administrative d'établissement.

## C.E.-90-19-20-358 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Normand Lacasse informe les membres de l'ajout du point *Offre de service FGA* au volet décision. Madame Zoé Bigras-Généreux propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2019;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2019;
5. Intervention du public;

6. **Volet information :**  
Direction de l'établissement :
  - Loi 40
  - Information de la direction
  - Organisation scolaire et état des ETP
  - Calendrier scolaire 2020-2021
  - Budget 2019-2020
7. **Volet décision :**
  - 7.1. Résolution de la mesure 15166
  - 7.2. Résolution de la mesure 15560
  - 7.3. Objectifs-Principes-Critères de répartition des ressources financières 2020-2021
  - 7.4. Offre de service FGA
8. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
9. Levée de l'assemblée.

**C.E.-90-19-20-359 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 DÉCEMBRE 2019**

À la suite de la lecture du sujet en titre, madame Adeline Massaro propose d'accepter le procès-verbal du 3 décembre 2019. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 DÉCEMBRE 2019**

Aucun suivi n'est nécessaire.

**5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention n'est faite à ce moment.

**6. VOLET INFORMATION**

Direction de l'établissement :

• **Loi 40**

Monsieur Normand Lacasse informe les membres du conseil d'établissement que la Loi 40 a été adoptée le 7 février 2020 et modifie la Loi sur l'instruction publique. Présentement, le Centre des services scolaire des Découvreurs, nouvelle appellation de la Commission scolaire des Découvreurs, a juridiction jusqu'au 15 juin 2020 et les avocats analysent présentement les textes de lois. Au retour de la semaine de relâche, une réunion spéciale sera annoncée afin de discuter des avancements.

• **Information de la direction**

Monsieur Normand Lacasse dépose le document qui fait état des statistiques de la clientèle en précisant qu'il y a augmentation de la clientèle en formation générale, de la prévision des ETP, les projets en cours, les mesures ministérielles et les faits saillants du SARCA.

• **Organisation scolaire et état des ETP**

Monsieur Normand Lacasse dépose et explique l'organisation scolaire selon les différents domaines de formation. Actuellement, le Centre compte 1 067 clients actifs.

- **Calendrier scolaire 2020-2021**

Monsieur Normand Lacasse nous informe que le projet du calendrier scolaire 2020-2021 a été présenté au CPC et qu'aucun changement n'a été apporté. La prochaine étape sera de déposer le calendrier de la prochaine année à la Direction générale pour adoption.

- **Budget 2019-2020**

Monsieur Normand Lacasse nous informe que la semaine prochaine sera dédiée à l'analyse du budget avec madame Lucie Guenette. À ce jour, le Centre terminera l'année avec un léger déficit.

## **7. VOLET DÉCISION**

**C.E.-90-19-20-360**

### **7.1 Résolution de la mesure 15166**

Monsieur Normand Lacasse procède à la lecture du sujet en titre. Le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes des Découvreurs confirme que la somme reçue par la Commission scolaire servira en totalité à l'engagement d'une employée temps complet (ETC) en orthopédagogie et pour un éducateur spécialisé. Madame Micheline Robitaille propose l'adoption et celle-ci est acceptée à l'unanimité.

**C.E.-90-19-20-361**

### **7.2 Résolution de la mesure 15560**

Monsieur Normand Lacasse procède à la lecture du sujet en titre. Le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes des Découvreurs confirme que la somme reçue par la Commission scolaire dans le cadre de la mesure « Vitalité des petites communautés » servira en totalité à déployer des services pour la classe Le Goût d'entreprendre. Madame Suzie Tremblay propose l'adoption et celle-ci est acceptée à l'unanimité.

**C.E.-90-19-20-362**

### **7.3 Objectifs-Principes-Critères de répartition des ressources financières 2020-2021**

Monsieur Normand Lacasse présente le document provenant de la Direction générale qui établit les objectifs et principes de la répartition annuelle des allocations. Une demande de modification est faite relativement à la répartition des ressources a priori selon les effectifs scolaires prévus au budget et un réajustement a posteriori selon les effectifs réels au 30 septembre. Les membres proposent d'utiliser l'ensemble des ETP moyen annuel au lieu de la date du 30 septembre étant donné les entrées d'élèves qui s'échelonnent sur l'année. Monsieur Alexandre Poulin propose d'accepter les critères de répartitions des ressources financières de la Commission scolaire des Découvreurs pour l'année 2020-2021 ainsi modifiés et ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

**C.E.-90-19-20-363**

**7.4 Offre de service en formation générale adulte**

Monsieur Normand Lacasse présente l'offre de service arrimée entre la FGA et la FAD avec les nouveaux coûts des volumes. Madame Vivianne Robitaille propose d'accepter les changements et ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

**8. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES**

**C.E.-90-19-20-364**

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Annabelle Sangaré-Capmartin et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

L'assemblée est levée à 18 h 01.

---

*Présidente*

---

*Directeur*